



## BULLETIN D'ADHÉSION année civile 2019

Votre qualité de syndiqué(e) vous permettra de bénéficier de l'aide juridique gratuite assurée par la confédération, d'être de droit affilié(e) à l'AFOC (Association de consommateurs FO) et de recevoir automatiquement en version papier **6 journaux** :

- le journal de la fédération FNEC FP FO *Le syndicaliste indépendant*,
  - le journal du SNUDI national *L'école syndicaliste*,
  - le journal de la Fédération FGF-FO *La nouvelle tribune*,
  - le journal des retraités *Le lien UFR-FO*,
  - le journal de l'Union départementale FO *L'avenir syndicaliste de la Manche*,
  - le journal départemental du SNUDI FO 50 *L'école syndicaliste de la Manche*.
- ... et les informations électroniques adhérents départementales du Snudi F.O. 50.

### Grille de cotisations du SNUDI FO de la Manche (66 % de crédit d'impôt sur le revenu)

Échelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
<b>P.E. et instits</b>	La somme entre parenthèses correspond à la cotisation après crédit d'impôt, elle n'est qu'indicative.		133 € (45,22)	139 € (47,26)	145 € (49,30)	153 € (52,02)	161 € (54,74)	171 € (58,14)	181 € (61,54)	193 € (65,62)	206 € (70,04)
<b>P.E. hors classe</b>	173 € (58,82)	181 € (61,54)	189 € (64,26)	199 € (67,66)	209 € (71,06)	221 € (75,14)	Adhésion en cours d'année : prorata des mois restants (ex. adhésion courant mai : 8/12 <sup>e</sup> de la cotisation totale).				
EVS/AVS/AESH : 53 € Retraité : 110 €	Temps partiel : <i>prorata temporis</i> .						Dispo : 53 € PE stagiaires : 81 €				

Majorations :	Enseignants ASH et Psy.scolaire	Maître formateur, Cons. péda.	Directeur 2-4 classes	Directeur 5-9 Classes	Directeur 10 classes et plus
	+ 7 €	+ 7 €	+ 11 €	+ 14 €	+ 17 €

Paiement possible en plusieurs versements en indiquant l'échéance au dos des chèques. Prélèvement mensuel possible : nous contacter.

Partie à retourner ✕ -----

### BULLETIN D'ADHÉSION AU SNUDI FO 50 / année civile 2019

NOM : ..... NOM de jeune fille : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone (filaire) : ..... Portable : .....

Email (à remplir pour recevoir les informations urgentes) : .....

Adj.  / Dir.  / PsyEN  / Tit. de secteur  / SEGPA  / ULIS  / Brigade  / PDMQDC (Maître+)  / PEMF  / MATICE/ERUN  / Congé parent.  / Maître E/G  / Cons. péda.  / PE Stagiaire  / AESH CDI  / AESH CDD / AED  / Retraité  / EREA  / ITEP  / Autre fonction ou poste : .....

Affecté à titre : Définitif  / Provisoire  à plein temps  / mi-temps  / 80%

Corps : Instituteurs  / PE  Échelon : ..... depuis le : ..... avec report d'ancienneté : .....

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE : .....

Code postal : ..... Ville : .....

J'ai déjà été syndiqué(e) au SNUDI-FO ?  Non  Oui, dans ce département : .....

Déclare adhérer au SNUDI FO 50 pour 2019 et régler la somme de : ..... € en ..... chèques.

Fait à ..... le ..... Signature :

Chèques à l'ordre de : SNUDI FO Manche.

À envoyer à : SNUDI FO, 56 rue de la Bucaille, 50100 Cherbourg-en-Cotentin



# SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et Professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière**

## Qu'est-ce que Force Ouvrière ?

Des femmes et des hommes libres dans une **organisation indépendante**, ensemble pour acquérir une force leur permettant de défendre leurs droits, d'en obtenir de nouveaux, de se faire respecter.

Un rôle : Regrouper les salariés (actifs, chômeurs et retraités) au-delà de leurs choix politiques, religieux ou philosophiques **pour représenter leurs intérêts communs**.

Les statuts de l'organisation constituent la charte commune, délibérément choisie (statuts de Force Ouvrière).

## Quelle est l'histoire de FO ?

Née en 1895 sous l'appellation CGT, la CGT-FO est apparue sous ce sigle en **1948** à l'initiative de militant(e)s **refusant l'emprise du parti communiste** sur la CGT.

Depuis ses origines, **le principe et la pratique de l'indépendance syndicale sont au cœur** de son comportement, de ses analyses, de son rôle. Cette indépendance vaut à l'égard des partis politiques, des gouvernements, de l'État, du patronat et des églises.

Ainsi, par principe Force Ouvrière **ne prend pas position à l'occasion des consultations politiques électorales à tous les niveaux**.

**Fondamentalement attachée aux valeurs républicaines** (Liberté - Égalité - Fraternité - Laïcité), elle défend le service public et la sécurité sociale comme des structures assurant des droits égaux aux citoyens.

Ligne de conduite de Force Ouvrière depuis 1895, l'indépendance syndicale est aussi ce qui assure son avenir en tant que valeur fondamentale.

**Le SNUDI-FO défend, informe et conseille les adhérents**

**sur des dossiers individuels** : inspection - mouvement - changement de département - promotion- dossiers médicaux - formation – versement d'indemnités - frais de déplacements - Droits à congé...

**Le SNUDI-FO porte et défend les revendications collectives des enseignants :**

- Augmentation des salaires : 18% et 50 points d'indice tout de suite ! Abrogation de PPCR !
- Défense du statut de fonctionnaire d'Etat
- Abrogation de la réforme des rythmes scolaires
- Rétablissement d'une véritable année de formation pour les PE stagiaires
- Amélioration immédiate des conditions de travail (médecine de prévention...)
- Baisse des effectifs dans les classes

...



snudifo50@gmail.com 07 82 97 25 81

Secrétaire départemental : Olivier Lachèvre

56 rue de la Bucaille 50 100 Cherbourg-en-Cotentin